



Télécharger, installer un logiciel

L'intérêt de cette fiche est surtout de **vous informer des difficultés et pièges** que peuvent présenter le téléchargement et l'installation d'un logiciel sur un ordinateur.

Télécharger

Vous connaissez le nom de votre logiciel, il vous suffira de le demander à votre moteur de recherche (exemple Google) en tapant : « télécharger « nom du logiciel » et de suivre les instructions.

Vous ne connaissez pas un nom pour une application souhaitée, faites également une recherche sur le but de l'application souhaitée et **surfer** (chercher) sur Internet la meilleure application pour votre sujet.

Lorsque le site du créateur même n'est pas connu ou proposé par le moteur de recherche, 01net.com, clubic.com, commentcamarche.net, touslesdrivers.fr ... sont quelques bonnes adresses pour le téléchargement de logiciels.

Pour télécharger un logiciel gratuit, **n'acceptez jamais de téléphoner ou envoyer un SMS**, ce sont des méthodes pour vous escroquer de l'argent.

Si le message suivant apparaît sur le haut de votre navigateur Internet : « Pour protéger votre sécurité, Internet Explorer a bloqué le téléchargement de fichiers de ce site vers votre ordinateur. Cliquez ici pour afficher plus d'options ... », cliquez sur le texte et puis sur « Télécharger le fichier ... ».

Une fenêtre de téléchargement vous propose soit de « **Exécuter** » ou de « **Enregistrer** » « **Exécuter** », si vous choisissez cette option (que nous conseillons), après le téléchargement, l'ordinateur vous proposera de nouveau d'exécuter le programme et après son installation, effacera le fichier téléchargé devenu inutile.

Tandis que si vous optez pour « **Télécharger** » le fichier une fois téléchargé sur votre disque dur, il faudra l'exécuter et le **supprimer par vous-même**, une fois le programme installé.



Installer

Lors de la procédure d'installation, **acceptez les paramètres par défaut** proposés ; ils sont généralement bien définis.

Mais attention, refusez tout ajout d'éléments (barre d'outils, autre logiciel,

publicité ...) que vous n'avez pas demandés et qui seraient ajoutés à votre insu par ce que cochés dans la fenêtre d'installation.

Si un programme gratuit vous propose **une version plus élaborée et payante, refusez-la**. Pour les usages domestiques de l'informatique, **elle ne se justifie pas**.

Les **meilleurs programmes** d'usage courant sont **gratuits**. En effet vu leur très grande diffusion, ils génèrent plus de profits en dons et surtout publicité à leur créateur qu'ils n'en obtiendraient par la commercialisation. Et c'est là qu'il faut voir l'agressivité croissante de l'effet publicitaire sur Internet.

Abusez de la gratuité informatique sans vous laisser abuser et bon amusement (lol).